



Après la parution d'une publication sur les indicateurs régionaux en 2011, l'Insee, l'Arehn, la Dreal et la Région Haute-Normandie ont engagé une réflexion sur les indicateurs territoriaux du développement durable. Ce partenariat s'est traduit par la production d'une fiche statistique pour 30 territoires de la région (territoires de SCoT ou assimilés, collectivités de plus de 50 000 habitants). Ces fiches, téléchargeables sur le site internet de l'Insee, ont été communiquées le 24 octobre 2013 lors d'un colloque organisé à cet effet.

Les indicateurs sont pour la plupart issus d'une base de données communales produite au plan national par l'Insee et le service statistique du ministère de l'écologie. Des apports spécifiques d'Air Normand et de la Dreal ont permis d'enrichir cette base d'informations.

Ce numéro d'Aval présente une synthèse régionale thématique des principaux indicateurs mobilisés dans ces fiches territoriales.

LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE DIVERSITÉ D'ENJEUX DANS LES TERRITOIRES HAUT-NORMANDS

Pour la première fois en Haute-Normandie, un ensemble d'indicateurs illustrant le développement durable au plan local est présenté au public. Ces indicateurs sont classés selon les huit défis de la stratégie nationale du développement durable. Ce socle commun d'informations locales est ici décliné pour les 30 territoires de projet haut-normands ou qui ont en charge la mise en place d'un "plan climat-énergie territorial".

Les territoires sont diversement concernés par ces défis. L'emprise industrielle de la vallée de la Seine se traduit par de fortes émissions de polluants, une consommation énergétique élevée et des risques technologiques importants. Ces territoires développent parallèlement le plus d'éco-activités. Ils relèvent aussi d'enjeux environnementaux directement liés à leur géographie physique. Plus urbanisés, ils concentrent l'essentiel du capital humain, constituant la "société de la connaissance".

Les territoires les plus ruraux de la région sont les plus favorables au maintien de la biodiversité, notamment grâce à leurs espaces naturels ou à leurs surfaces agricoles toujours en herbe. Mais ils sont soumis à une pression foncière croissante, consommatrice d'espace et qui implique des déplacements plus longs.

Les difficultés sociales (chômage, bas revenus...) sont plutôt l'apanage des principaux pôles urbains de la région. Les territoires périurbains en sont les plus épargnés.



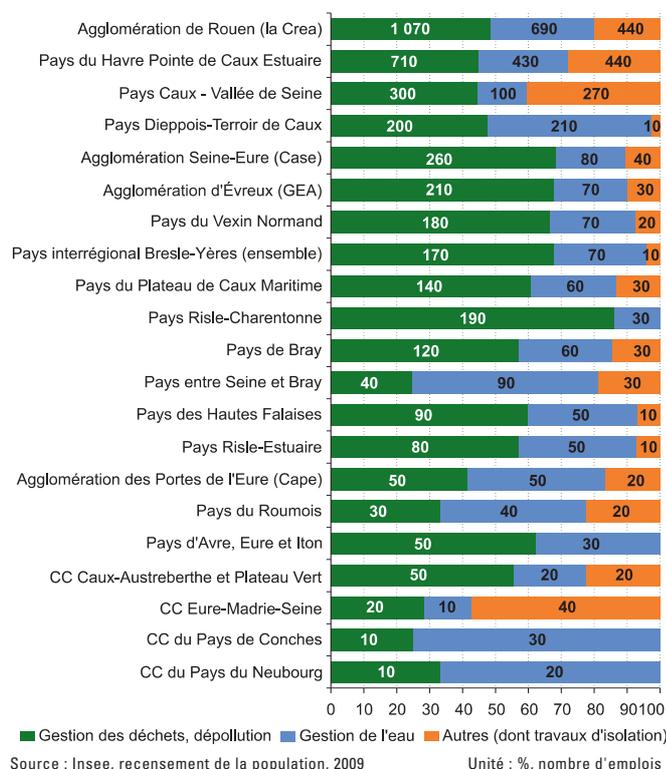
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
HAUTE-NORMANDIE



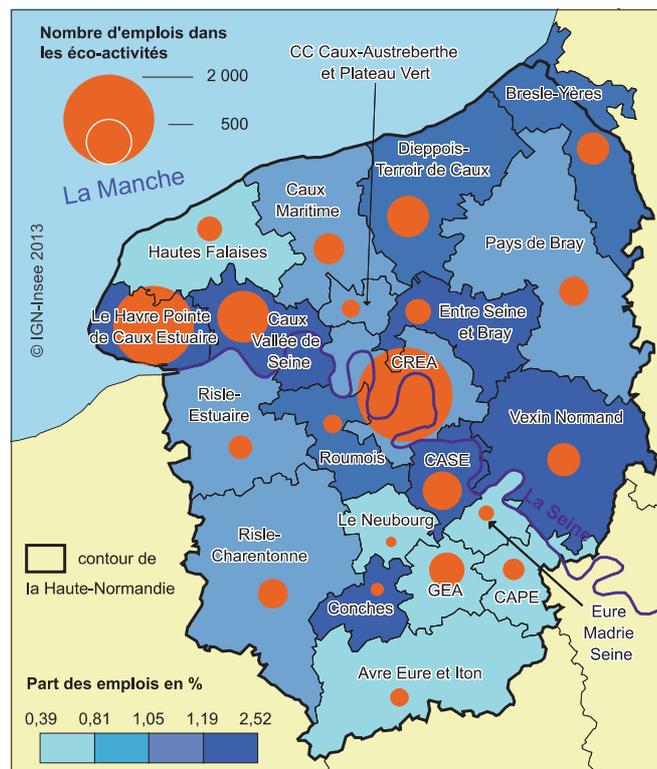
Insee
Mesurer pour comprendre
Haute-Normandie

Défi 1 : consommation et production durables

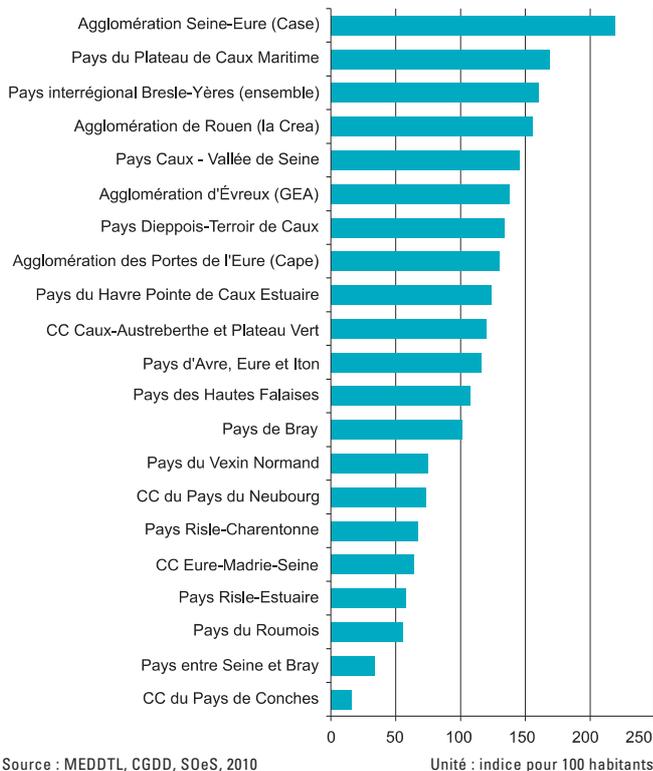
RÉPARTITION DES EMPLOIS DES ÉCO-ACTIVITÉS PAR SECTEUR



POIDS DES ÉCO-ACTIVITÉS DANS L'EMPLOI TOTAL



CAPACITÉ DE TRAITEMENT DES STATIONS D'ÉPURATION RAPPORTÉE AU NOMBRE D'HABITANTS



Ce premier défi vise la durabilité des comportements des producteurs et des consommateurs. Les impacts environnementaux des activités humaines doivent être contrôlés, notamment, par une gestion de l'eau adaptée, par le développement des éco-activités, etc..

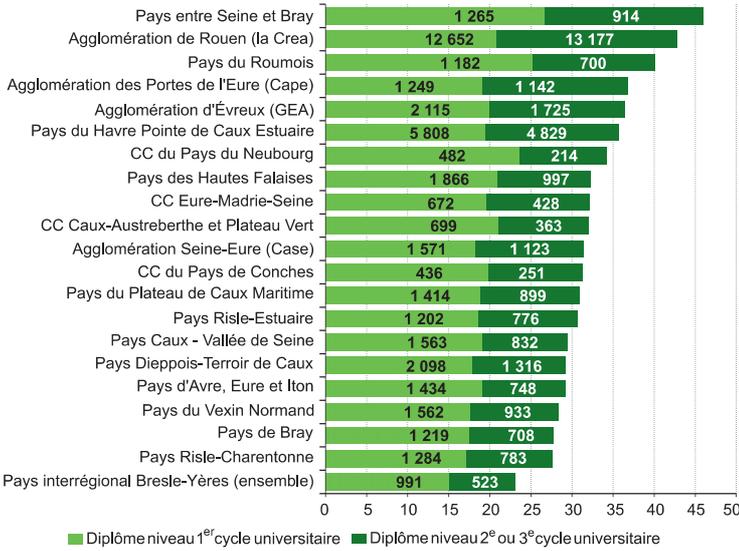
Les éco-activités représentent 7 600 emplois dans la région, soit environ 1 % de l'emploi total, dont la moitié se situe sur l'agglomération de Rouen et le pays du Havre Pointe de Caux Estuaire. Localement, cette proportion varie de 0,4 % au Pays du Neubourg à 2,5 % sur Caux Vallée de Seine, qui avec 660 emplois, représente près de 9 % de l'effectif régional.

La distribution d'eau, la collecte et le traitement des eaux usées (2 200 emplois), la collecte de déchets dangereux (1 700 emplois), les travaux d'isolation (1 400 emplois) et la récupération des déchets triés (1 000 emplois), sont les principaux secteurs d'activité recensés. Les deux plus grandes agglomérations concentrent la majeure partie de ces emplois, mais certains territoires se démarquent : le Vexin Normand et le Pays Risle-Charentonne pour la collecte de déchets non dangereux, le Pays Dieppoïis-Terroir de Caux pour la distribution d'eau et Caux-Vallée de Seine pour les travaux d'isolation.

Les capacités de traitement des stations d'épuration des territoires les plus urbains sont toutes importantes au regard de leur population. Ces zones répondent à la fois aux besoins des populations résidentes, mais aussi à ceux des activités économiques. À l'inverse, les zones les plus petites ou les plus rurales ont des capacités de traitement collectif plus faibles, l'assainissement individuel restant largement développé.

Défi 2 : société de la connaissance

RÉPARTITION DES 25 À 34 ANS NON SCOLARISÉS DIPLOMÉS DU SUPÉRIEUR



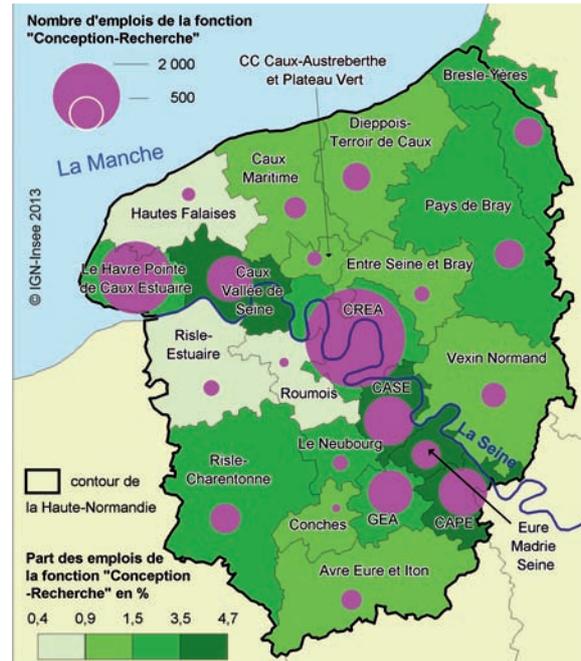
Source : Insee, recensement de la population, 2009
Unité : %, nb de personnes non scolarisées âgées de 25 à 34 ans

La future compétitivité et la pérennité de notre modèle économique et social dépendent du développement de la formation, de l'éducation, de l'accès à la culture et d'un soutien accru à la recherche et à l'innovation.

Les emplois de la fonction "Conception-Recherche" sont plus développés dans les territoires de la vallée de la Seine : en particulier, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE), Eure-Madrie-Seine, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE) et Caux-Vallée de Seine. De 3,5 % à 5,0 % de leur emploi total se trouve dans la Conception-Recherche, soit 3 500 emplois. Dans le reste des territoires, cette proportion varie de 0,5 % à 1,0 % pour les territoires ruraux, à 2,0 % pour les grandes agglomérations.

Les jeunes diplômés du supérieur sont plus nombreux dans les grandes agglomérations de la région, pourvoyeuses d'emplois qualifiés : Rouen, Évreux, Le Havre. Ils sont aussi très présents dans leurs couronnes périurbaines : Entre Seine et Bray, Roumois, etc., avec plus de

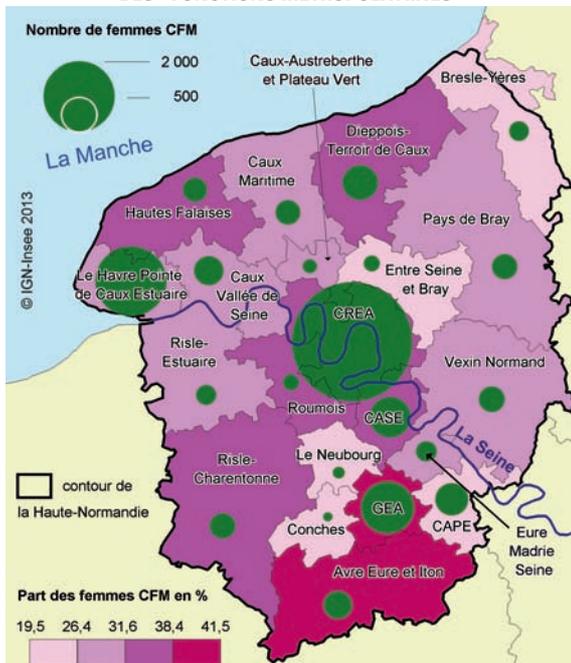
PART DES EMPLOIS DE LA FONCTION " CONCEPTION-RECHERCHE "



Source : Insee, recensement de la population 2009

35 % des 25 à 34 ans diplômés du supérieur. Rouen et son agglomération se démarquent avec plus de 40 % de diplômés du supérieur. Ce territoire est le seul qui compte plus de diplômés du 2^e et 3^e cycle que du 1^{er} cycle. Les autres territoires ruraux, ou structurés par des villes moyennes, hébergent environ 30 % de jeunes diplômés du supérieur, dont un peu plus d'un tiers de 2^e et 3^e cycle. Bresle-Yères se situe à un niveau inférieur avec à peine 23 % de jeunes diplômés du supérieur.

PART DES FEMMES CADRES DES " FONCTIONS MÉTROPOLITAINES "



Source : Insee, recensement de la population 2009

Défi 3 : gouvernance

La participation aux élections et la féminisation des cadres dirigeants font partie des enjeux importants dans une société démocratique.

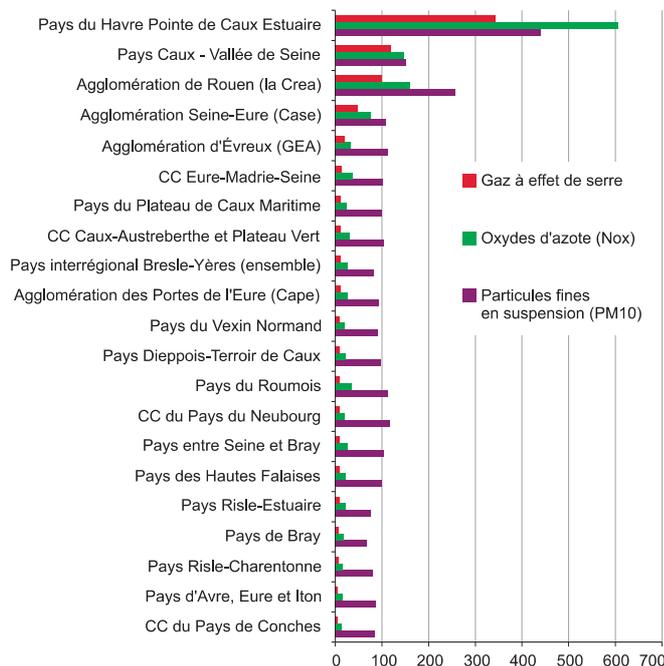
73 % des femmes cadres des "fonctions métropolitaines" de la région travaillent en Seine-Maritime. Cela est dû à la nature de ces emplois fortement présents dans les grandes agglomérations, eux-mêmes plus nombreux en Seine-Maritime que dans l'Eure.

La féminisation des cadres des "fonctions métropolitaines" est assez dispersée, notamment dans l'Eure, où se trouvent à la fois les territoires les plus et les moins dotés en postes stratégiques occupés par des femmes. Dans l'agglomération d'Évreux, la CASE et le Pays Avre, Eure et Iton, on atteint plus de 35 % de femmes cadres stratégiques. À l'inverse, ce taux tombe à moins d'un quart pour le Pays de Conches, la CAPE et le Pays du Neubourg.

La participation électorale varie assez peu entre territoires. On vote un peu moins dans les agglomérations, notamment dans celle du Havre : seulement 40 % de participation au 1^{er} tour des élections régionales de 2010. Les territoires les plus " assidus " dépassent à peine les 50 %. Ce sont plutôt des territoires de la Seine-Maritime : Entre Seine et Bray, Dieppe, Caux Maritime.

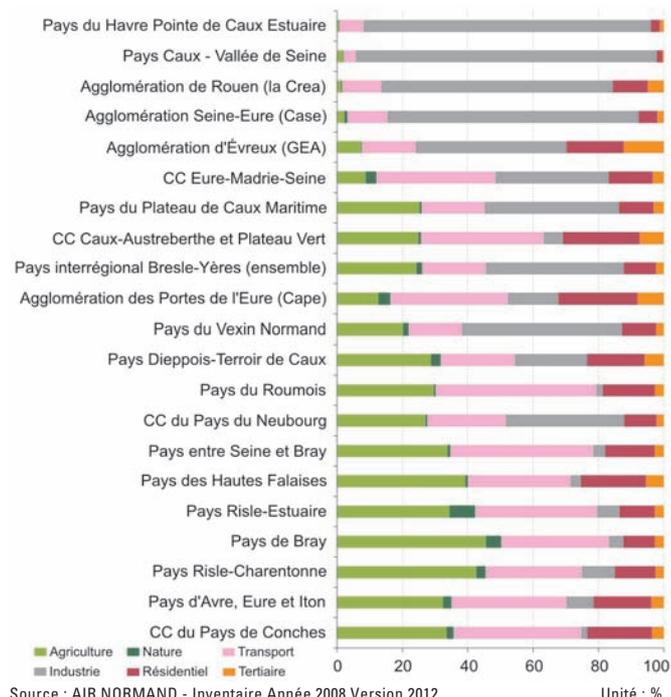
Défi 4 : changement climatique, énergie et air

ÉMISSIONS DE POLLUANTS



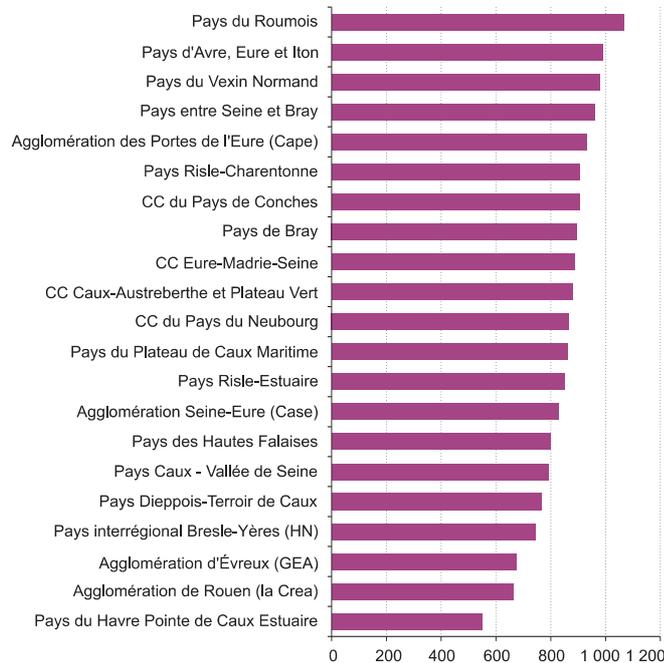
Source : AIR NORMAND - Inventaire Année 2008 Version 2012
Unité : en centaines de tonnes par km² pour les Gaz à effet de serre, en centaines de kg par km² pour les Oxydes d'azote (Nox), en dizaines de kg par km² pour les Particules fines en suspension (PM10)

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR



Source : AIR NORMAND - Inventaire Année 2008 Version 2012 Unité : %

ÉMISSIONS DE CO₂ DUES AUX DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL-ÉTUDES



Sources : Insee, recensement de la population, 2007, SOeS, Certu Unité : par actif résident en kg équivalent CO₂ par an

L'adaptation au changement climatique implique davantage de rigueur et de sobriété dans la consommation et un développement des énergies renouvelables.

La mesure des émissions totales de CO₂, tous secteurs confondus, désigne les territoires les plus urbains comme les plus gros émetteurs. La part de l'industrie est prépondérante (à 90 %) pour Caux Vallée de Seine et surtout dans Le Havre Pointe de Caux Estuaire ; cette proportion se situe entre 70 % et 80 % pour la CREA ou la CASE, où les contributions du transport, du résidentiel et du tertiaire s'avèrent plus importantes. Sur les autres territoires, transport et agriculture constituent les postes dominants, mais pour des émissions bien en deçà des territoires urbains.

Les émissions de CO₂ dues aux déplacements domicile-travail, ou domicile-études, sont d'autant plus importantes que les actifs résident sur des territoires périurbains ou ruraux, nécessitant de longs déplacements. Sur les territoires les plus urbains et pôles d'emplois, les émissions de CO₂ des actifs résidents sont les plus faibles. Cependant, les agglomérations rouennaise et havraise produisent en volume un tiers des émissions totales de CO₂ de la région, bien que ces deux territoires émettent le moins de CO₂ par actif résident.

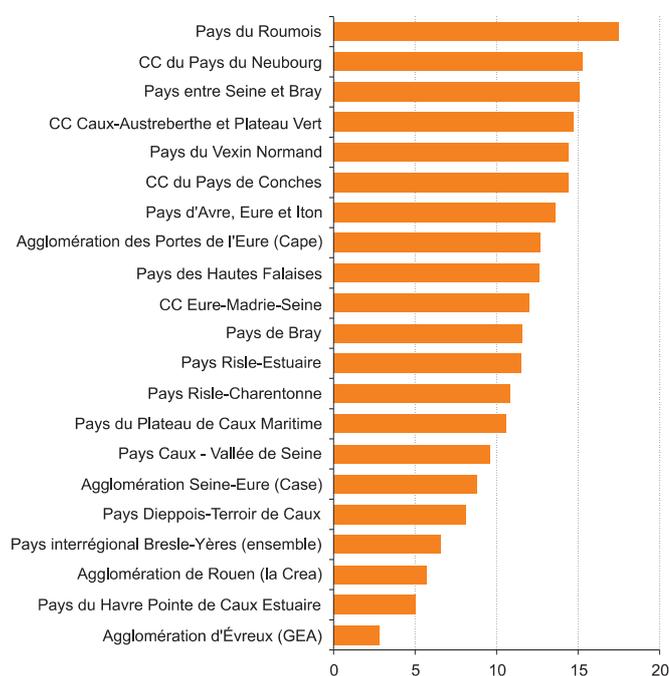
Méthodologie - Définitions

les indicateurs présentés dans cette publication sont communs avec ceux figurant dans les fiches territoriales consultables en ligne sur http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=14&ref_id=20415

Les [précisions méthodologiques](#) (sources, définition des indicateurs...) sont rassemblées dans une fiche spécifique.

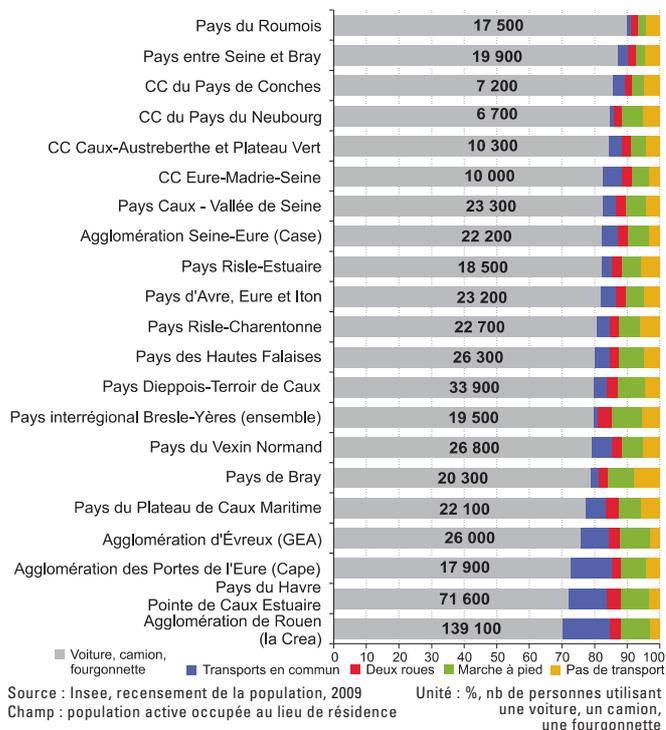
Défi 5 : transport et mobilité durables

DISTANCE MÉDIANE AU LIEU DE TRAVAIL



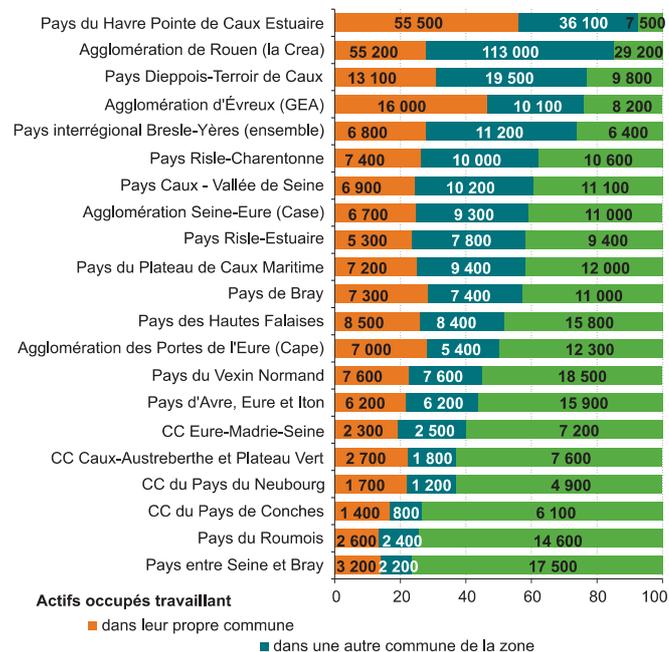
Source : Insee, recensement de la population - 2009 ; Inra UMR1041 CESAER, Distancier Odomatric Unité : kilomètres

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL SELON LE MODE DE TRANSPORT PRINCIPAL



Source : Insee, recensement de la population, 2009 Unité : %, nb de personnes utilisant un véhicule, un camion, une fourgonnette
Champ : population active occupée au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL



Source : Insee, recensement de la population 2009 Unité : %, nombre d'actifs

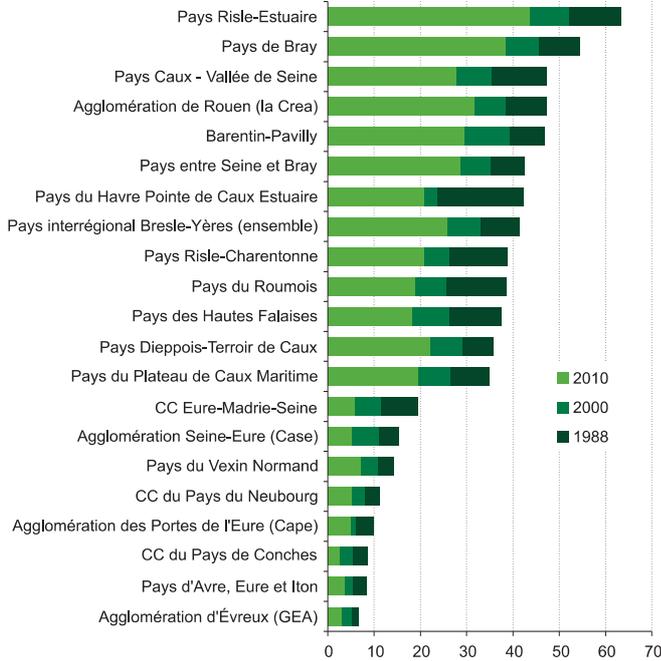
Favoriser les transports peu polluants et réduire les déplacements contraints sont les principaux enjeux d'une mobilité durable.

Les actifs des grandes agglomérations de la région ont moins de distance à parcourir pour atteindre leur lieu de travail : moins de 10 km pour la majorité. Moins d'un sur quatre travaille en dehors de son agglomération de résidence. Les habitants des zones rurales, en revanche, travaillent pour moitié en dehors de leur territoire de résidence. Ils représentent plus de trois quarts des actifs pour trois zones périurbaines : le Pays de Conches, le Roumois et Entre Seine et Bray.

Dans l'ensemble des territoires, la voiture est de loin le premier moyen de transport des navetteurs : de 70 % à 90 % des déplacements selon les territoires. Le véhicule personnel est moins utilisé dans les agglomérations car les transports en commun y sont beaucoup plus développés : 12 % à 14 % des déplacements. Un peu plus de véhicules essence circulent dans les agglomérations : 34 % à 42 % des véhicules. Les zones plus rurales favorisent le diesel pour les grandes distances : 28 % à 33 %.

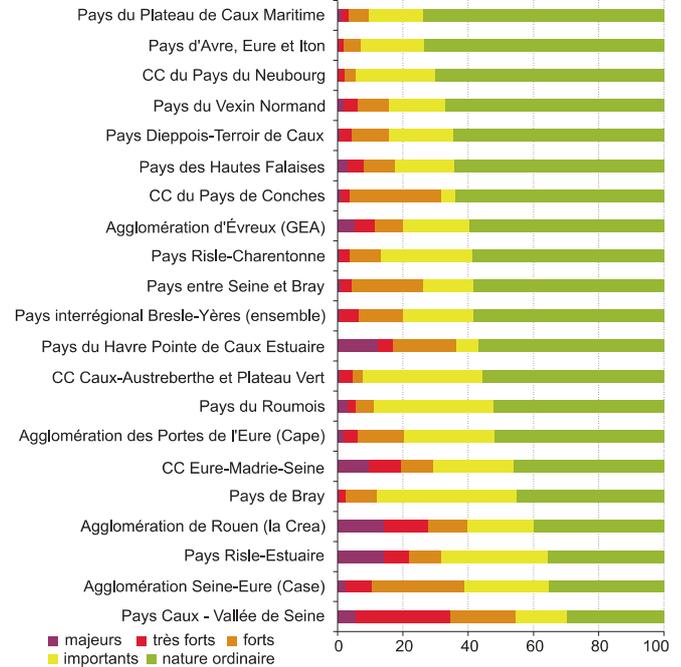
Défi 6 : conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

**PART DE LA SURFACE TOUJOURS EN HERBE
DANS LA SURFACE AGRICOLE UTILE**



Source : Agreste, recensement agricole, 1988, 2000, 2010 Unité : %, Surface toujours en herbe en hectares

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX*



Source : Dreal Haute-Normandie - Bd Environnement, traitement Dreal Haute-Normandie 2013 Unité : part en % de la superficie du territoire soumis à un enjeu environnemental *(cf fiche méthodologique en ligne)

Le contrôle de l'urbanisation et la préservation des espaces naturels contribuent à une gestion durable de la biodiversité.

Plus un territoire possède d'espaces naturels et paysagers remarquables, plus les défis environnementaux s'avèrent décisifs. Dans la région, ces enjeux font donc ressortir les territoires de vallées et particulièrement ceux situés sur la vallée de la Seine et dans son estuaire.

Espaces indispensables à la biodiversité et au bon état des écosystèmes, les surfaces toujours en herbe diminuent par-

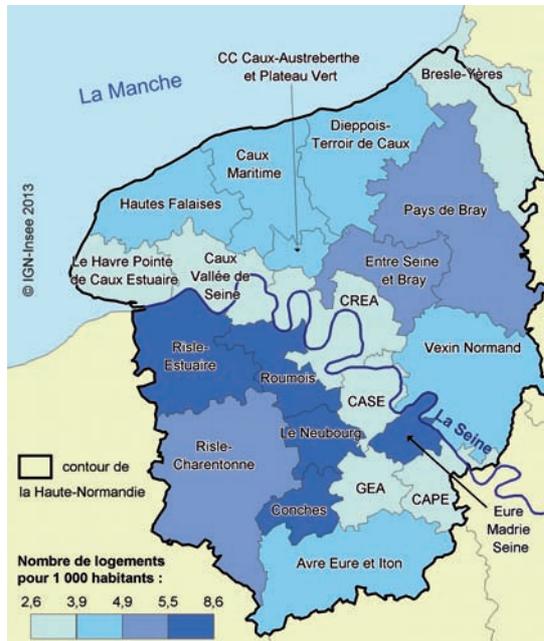
tout depuis plusieurs décennies, sous l'effet conjugué de l'urbanisation et du développement des surfaces cultivées. La part de la surface toujours en herbe est beaucoup plus faible dans l'Eure qu'en Seine-Maritime : le type d'agriculture est ici déterminant, l'Eure étant plutôt spécialisée dans les grandes cultures céréalières. En Seine-Maritime, la part de la surface toujours en herbe est globalement plus importante, mais les pertes s'y sont également révélées conséquentes.

**NOMBRE DE M² CONSOMMÉS
PAR NOUVEAU LOGEMENT CONSTRUIT**



Source : MEDDE/CGD/S0eS - Sitalde 2001-2011, traitement Dreal Haute-Normandie

**NOMBRE DE LOGEMENTS CONSTRUITS
PAR AN POUR 1 000 HABITANTS**

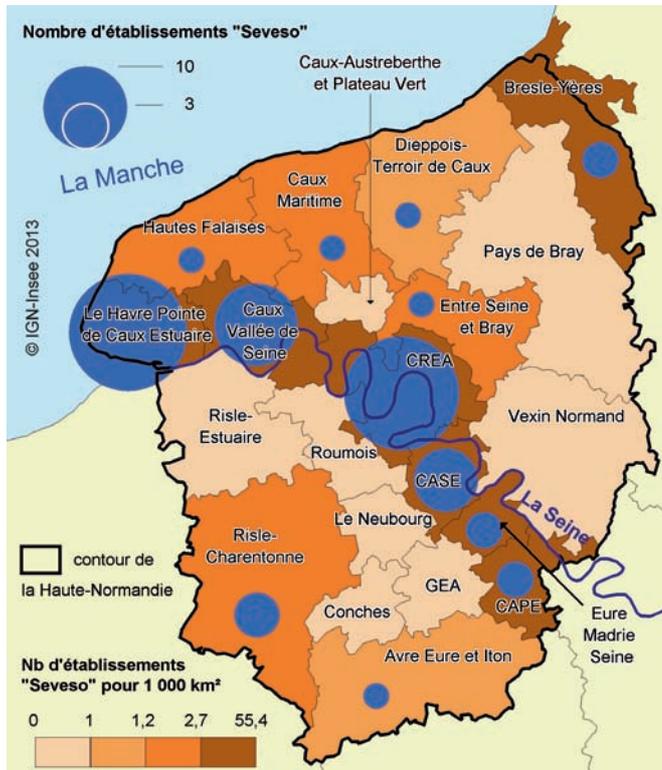


Source : MEDDE/CGD/S0eS - Sitalde 2001-2011, traitement Dreal Haute-Normandie

La consommation d'espace par l'urbanisation est d'autant plus forte que l'on se situe sur des territoires à caractéristiques périurbaines ou rurales. Les proportions sont doublées par rapport à l'ensemble de la région : le nombre de logements construits (jusqu'à 8 logements pour 1 000 habitants contre 4 en région) et les surfaces des terrains (jusqu'à 2 000 m² en moyenne par logement, contre 1 000 m² en région).

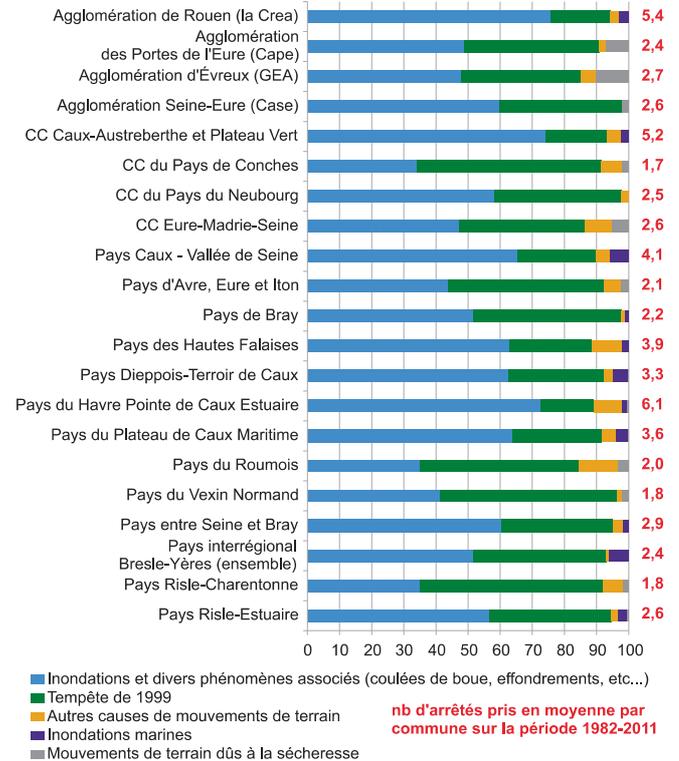
Défi 7 : santé publique, prévention et gestion des risques

PRÉSENCE D'ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS "SEVESO"



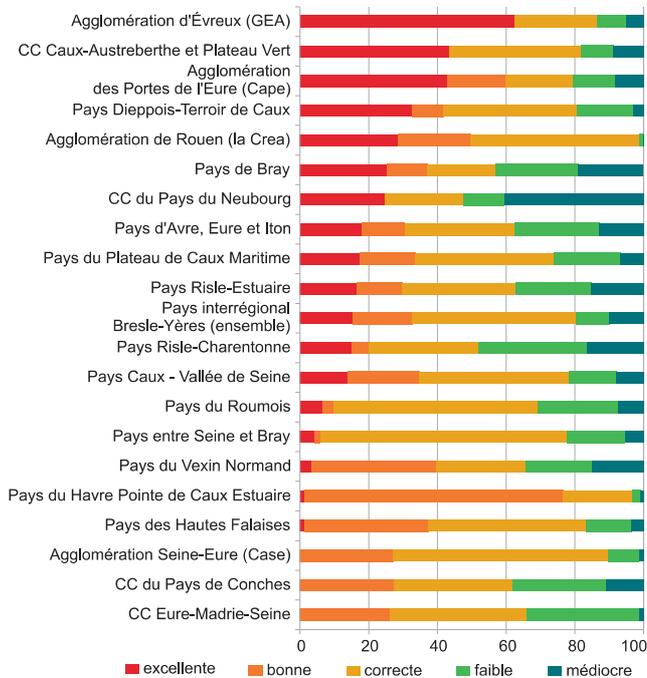
Source : MEDDE Direction générale de la prévention des risques, Registre français des émissions polluantes, établissements Seveso, juillet 2012

ARRÊTÉS DE CATASTROPHES NATURELLES



Source : MEDDTL Direction générale de la prévention des risques, base de données Gaspar
Unité : part d'arrêtés communaux de catastrophes naturelles pris sur la période 1982-2011

ACCESSIBILITÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Source : Insee - Base Permanente des Équipements 2012, IGN - GéoFLA, traitement Dreal haute-Normandie
Unité : part d'habitants selon leur accès aux professionnels de santé

L'accès aux soins pour tous et la gestion des risques naturels, ou résultant des activités humaines, permet de maintenir, par la prévention, le bon état de santé de la population.

Les arrêtés de catastrophes naturelles dépendent pour partie de la géographie. Les secteurs de la vallée de la Seine ou du littoral cumulent par conséquent le plus grand nombre d'arrêtés par commune. Les inondations et leurs conséquences sont les principales causes de catastrophes naturelles (les trois quarts sur la CREA ou Le Havre Pointe de Caux Estuaire, contre 60 % en région), puis la tempête de 1999 dans un tiers des cas. Les autres événements relèvent des mouvements de terrain (marnières, etc.) ou d'inondations marines.

L'accessibilité aux professionnels de santé (médecins généralistes, spécialistes...) met en évidence différents profils de territoires. Les plus urbains bénéficient d'une excellente offre de service avec peu de zones délaissées, quand les plus ruraux ou isolés présentent peu de secteurs correctement dotés. À mi-chemin, les territoires des villes moyennes présentent de forts contrastes entre leurs espaces urbains et périurbains et leurs zones rurales.

Pour en savoir plus :

Les indicateurs territoriaux du développement durable : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=14&ref_id=20415

Cahier d'Aval n°91 de 2011 - www.insee.fr/hn

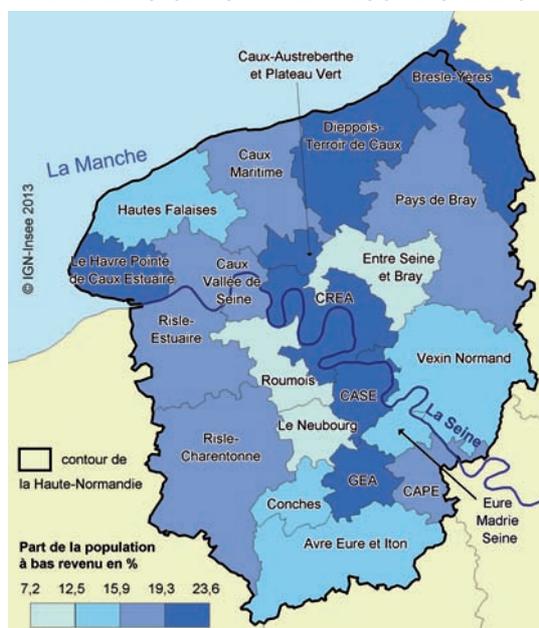
Défi 8 : démographie et inclusion sociale



Insee Haute-Normandie
8 Quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

PART DE LA POPULATION VIVANT AVEC UN BAS REVENU



Source : Insee, recensement de la population, 2010 ; Cnaf 2011

La lutte contre les exclusions liées à la pauvreté, à l'âge ou au sexe font partie de la dimension sociale du développement durable.

Les agglomérations de la région concentrent les difficultés sociales. De 10 % à 15 % des enfants ont des parents sans emploi dans les pays et ag-

PART DES ENFANTS DONT LES PARENTS SONT SANS EMPLOI*



Source : Insee, recensement de la population 2009

TAUX DE CHÔMAGE DES 15-64 ANS PAR SEXE



Source : Insee, recensement de la population, 2009 Unité : part en % des chômeurs par sexe

glomérations du Havre, Rouen, Évreux, Louviers-Val-de-Reuil et Dieppe. Environ 20 % de la population de ces territoires vit avec un bas revenu (près de 980 € par unité de consommation). Les habitants y sont moins souvent propriétaires de leur logement et plus fréquemment locataires en HLM. Le niveau d'insertion des jeunes est plus contrasté. Ils poursuivent davantage leurs études dans les agglomérations, où se situent les écoles et les universités. Néanmoins, les jeunes inactifs et jeunes chômeurs sont plus nombreux dans les agglomérations et les zones rurales.

Le chômage est plus élevé dans les agglomérations. Cependant, les inégalités hommes/femmes face au chômage sont plus fortes dans les zones rurales : Risle-Charentonne, Vexin Normand, Risle-Estuaire, Caux-Vallée de Seine, où le taux de chômage des femmes est de quatre à cinq points supérieur à celui des hommes. Les territoires à tendance périurbaine, où cherchent à s'installer les familles mieux insérées socialement, sont relativement épargnées par ces inégalités : Pays Entre Seine et Bray, le Roumois, le Neubourg, Conches.